



Deplacement d un corps de corse vers le continent puis je m y opp

Par **line2b**, le **23/02/2014** à **16:49**

bonjour le père de mon fils aujourd'hui âgé de 14ans est décédé il y a bientôt 7ans j habite en haute corse et mon ex belle mere (sa mere)est actuellement ma voisine or elle veut demenager sur le continent vers toulon et veut transferer le corps du père de mon fils!!!! ce dernier n est pas d accord et moi non plusavons nous un moyen de nous y opposer? a t elle le droit de faire ca alors qu il y a un descendant?qui a le droit de faire une telle demarche, la mère du defunt ou le fils unique?
merci de m eclairer sur ce sujet, je precise que je suis la representante légale de notre enfant